



LAPALUD

ARRÊTÉ N° MA-ARE-2024-127
du 17/05/2024

portant autorisation stationnement
d'un camion en face le 15 Rue des Orfèvres
pour occupation du domaine public
Du 21 mai 2024 au 22 mai 2024

Le Maire de LAPALUD,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-1 et L 2212-2 et suivants concernant les pouvoirs de police du Maire ;

Vu l'article R 610-5 du code pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^{ème} classe ;

Vu le Code de la Route,

Vu la demande formulée le 16 mai 2024 par Mme FLASQUIN Marie pour l'occupation du domaine public en face le 15 Rue des Orfèvres par le stationnement de véhicule (camion) pour des travaux.

Considérant que pour permettre ce stationnement, il est nécessaire par mesure de sécurité, de prendre des dispositions particulières,

ARRÊTE

Article 1 : La circulation et le stationnement des véhicules seront réglementés du **21 mai 2024 au 22 mai 2024 de 08 h 00 à 18 h 00.**

Article 2 : Le camion est autorisé à stationner sur la place de stationnement en face le n°15 Rue des Orfèvres le long des garages individuels.

Prévenir les riverains en amont.

Article 3 : Les panneaux de signalisation seront apposés par Mme FLASQUIN Marie qui sera responsable des conséquences pouvant résulter d'un défaut ou d'une insuffisance de signalisation.

Article 4 : Monsieur le Maire de LAPALUD, La Police Municipale de LAPALUD, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de BOLLENE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire, M. Hervé FLAUGERE





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

MAIRIE DE LAPALUD
COURRIER ARRIVÉ
 le **16 MAI 2024**
 cerfa n° 14024*01

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : FLASQUIN Prénom : Marie
 Dénomination : Représenté par :
 Adresse Numéro : 8 Extension : Nom de la voie : rue des orfèvres
 Code postal 84840 Localité : LAPALUD Pays : France
 Téléphone 06 11 23 26 37 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____
 Courriel : marieetony @ live.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
 Code postal _____ Localité : Pays :
 Téléphone _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____
 Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
 Hors agglomération En agglomération
 Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
 Adresse Numéro : 8 Extension : Nom de la voie : rue des orfèvres
 Code postal 84840 Localité : LAPALUD

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
 Description des travaux : Piscine traditionnelle
Besoin d'avoir la place réservé pour pouvoir accéder
au chantier avec le camion.
 Date prévue de début des travaux : 21 05 2024 Durée des travaux (en jours calendaires) : 002

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 02 Date de début de réglementation 21 05 2024
 Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
 Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
 Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
 Basculement de circulation sur chaussée opposée
 Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
 Restriction de chaussée :
 Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue _____
 Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) _____

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers
poids lourds

Stationner
véhicules légers
poids lourds

Dépasser
véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité
Nom : Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à ... Le : 16 05 2024

Nom : FASSON Prénom : Marie Qualité :

